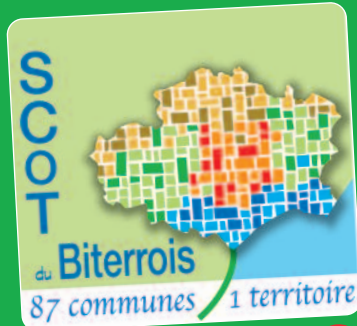


# La lettre du SCoT

Le journal du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois



Juin 2008

n°1



Éditorial

*“Penser ensemble le territoire de demain”, tel est l’objectif du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) lancé, au printemps 2007, par le Syndicat mixte du SCoT du Biterrois. Parce que le territoire du Biterrois*

*représente un bassin de vie homogène nous souhaitons, nous élus, définir avec tous les acteurs du territoire un projet porteur d’une croissance équilibrée et solidaire.*

*À la suite des élections municipales de mars dernier, les nouvelles instances du Syndicat mixte sont maintenant en place, prêtes à poursuivre la démarche dans la continuité du travail engagé. Dès l’automne, nous organiserons un premier cycle de réunions publiques pour présenter le diagnostic et les enjeux du territoire à la population.*

*Dans cette optique, la Lettre du SCoT constitue le lien privilégié entre les habitants du territoire et le Syndicat mixte. Actualités de la démarche, dossiers sur les projets, reportages..., cet outil rassemblera toutes les informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale et s’inscrit dans notre volonté de partage, de dialogue et d’ouverture.*

*Bonne lecture à tous.*

*Raymond Couderc,  
Président du Syndicat Mixte  
du SCoT du Biterrois*

## Le périmètre du SCoT

Vaste territoire qui s’étend du littoral au piémont montagneux du contrefort des Causses, le périmètre du SCoT rassemble autour de Béziers une mosaïque de territoires contrastés, unis au sein d’un même bassin de vie.



### Le périmètre en chiffres :

- 87 communes
- 250 000 habitants
- 205 000 ha (dont 52 000 ha maritimes)

## Sommaire

p.1 > PRÉSENTATION

Le périmètre  
du SCoT



p.2 > DOSSIER

Le SCoT, qu’est-ce  
que c’est ?



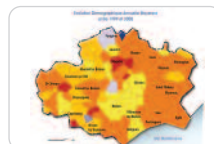
p.3 > INTERVIEW

Un Syndicat mixte  
pour quoi faire ?



p.4 > FOCUS SUR...

Le diagnostic : la radio-  
graphie du territoire



p.8 > REPORTAGE

Le Conseil de  
concertation citoyenne



## Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?



### Qu'est ce qu'un SCoT ?

Créé par la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit les conditions d'évolution d'un territoire dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement pour les 10 ans à venir.

Il est l'expression d'un projet politique nourri par la confrontation des regards croisés des experts et spécialistes (bureaux d'études, services de l'Etat, ...) et des usagers du territoire (habitants, associations,...). Reposant largement sur la concertation entre tous ces acteurs, le SCoT propose un **projet territorial** cohérent et partagé.

### Quelle est sa portée ?

Une fois approuvé, le SCoT est un outil de référence pour les documents d'urbanisme.



C'est un guide qui s'impose aux documents communaux comme les **PLU** (Plans Locaux d'Urbanisme), les **ZAD** (Zones d'Aménagement Différé), les **ZAC** (Zones d'Aménagement Concerté) ; et aux documents portés par les intercommunalités comme les **PDU** (Plans de Déplacements Urbains), les **PLH** (Programmes Locaux de l'Habitat), les **SDC** (Schémas de Développement Commercial).

### Quels sont les documents qui composent le SCoT ?

Le **rapport de présentation** contient un diagnostic territorial et un état initial de l'environnement.

Le **PADD** ou Projet d'Aménagement et de Développement Durable fixe les perspectives d'aménagement du territoire.

Le **DOG** ou Document d'Orientations Générales fixe les principes généraux de l'organisation de l'espace sur le territoire du SCoT en matière d'habitat, de transports, d'équipements commerciaux, d'espaces à protéger... Le DOG est opposable au tiers.

### Comment l'élabore t-on ?

C'est le Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois qui a vocation de conduire les études et les procédures en vue de l'élaboration et de l'approbation du projet. La réalisation des études a été confiée, selon les règles des marchés publics, à un prestataire externe. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

**2007 • Phase 1**  
Réalisation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement.

**2008 • Phase 2**  
Définition des scénarios de développement et mis en place du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**

**2009 • Phase 3**  
Élaboration du **Document d'Orientations Générales**.

**2010 • Phase 4**  
Arrêt du projet de SCoT. Consultations et enquête publique

**2011 • Phase 5**  
Approbation du SCoT par le préfet.



## Un Syndicat mixte pour quoi faire ?

Entretien avec **Stéphanie Leulliette**, responsable du Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois

### Comment fonctionne le Syndicat ?

Le Syndicat est constitué d'un organe central qui est décisionnaire, c'est le **Comité Syndical** composé de 54 élus représentant les collectivités adhérentes. Les décisions sont préparées par le **Bureau**, instance de débats et d'arbitrage, composé de 20 élus représentant les 10 EPCI membres. Le **Comité Technique** rassemble une dizaine de techniciens des différentes EPCI dont le rôle est d'être force de propositions techniques auprès des élus. Enfin, l'organisation et le fonctionnement quotidien du Syndicat sont assurés par l'**équipe technique** comprenant : une responsable, une chargée d'études et une assistante.

### Quelles sont ses compétences ?

Le rôle du Syndicat est triple. Il est à la fois en charge du suivi de l'élaboration du SCoT avec notamment le pilotage des différents intervenants (groupeement de bureaux d'études, agence de communication), mais aussi le suivi

des procédures d'urbanisme des collectivités pour lesquelles le Syndicat émet un avis. Cette activité sera renforcée après l'approbation du Scot, car nous serons tenus de vérifier la compatibilité de tous les projets communaux et intercommunaux avec les objectifs inscrits dans le SCoT. Enfin, nous avons un rôle important de diffusion de l'information auprès des différentes collectivités adhérentes ainsi qu'auprès des partenaires institutionnels, des associations, de la population, etc.

**Communes, Communautés de Communes, Agglomération, comment se positionne le Syndicat par rapport à toutes les structures intercommunales déjà existantes sur le territoire ?**

Le Syndicat est avant tout la structure de mise en œuvre du SCoT, il ne se substitue pas aux collectivités pour ce



qui concerne les projets de territoire. En revanche, il est le garant d'un cadre général dans lequel doit s'inscrire le projet. Par ailleurs, pour s'informer sur l'articulation entre le SCoT et les différents projets de territoire je vous recommande la fiche repère n°3 de la collection "Les Clés du SCoT", spécifiquement consacrée à ce sujet.

**Puisque vous abordez les outils d'informations du Syndicat, quels sont-ils et comment peut-on se les procurer ?**

Nous disposons des outils classiques d'information comme un site internet, une plaquette de présentation du SCoT, ainsi qu'une collection de fiches repères "**Les Clés du SCoT**", que je viens de mentionner. Tous ces supports édités sont disponibles, soit au siège du Syndicat Mixte ou auprès des EPCI. Vous pouvez également les télécharger sur [www.scot-biterrois.fr](http://www.scot-biterrois.fr).

Nous proposerons bientôt une **Lettre d'information électronique** qui sera régulièrement envoyée aux adhérents. Elle diffusera une synthèse des informations importantes sur le SCoT et l'actualité du Syndicat. L'inscription en ligne sera possible à partir du site internet.

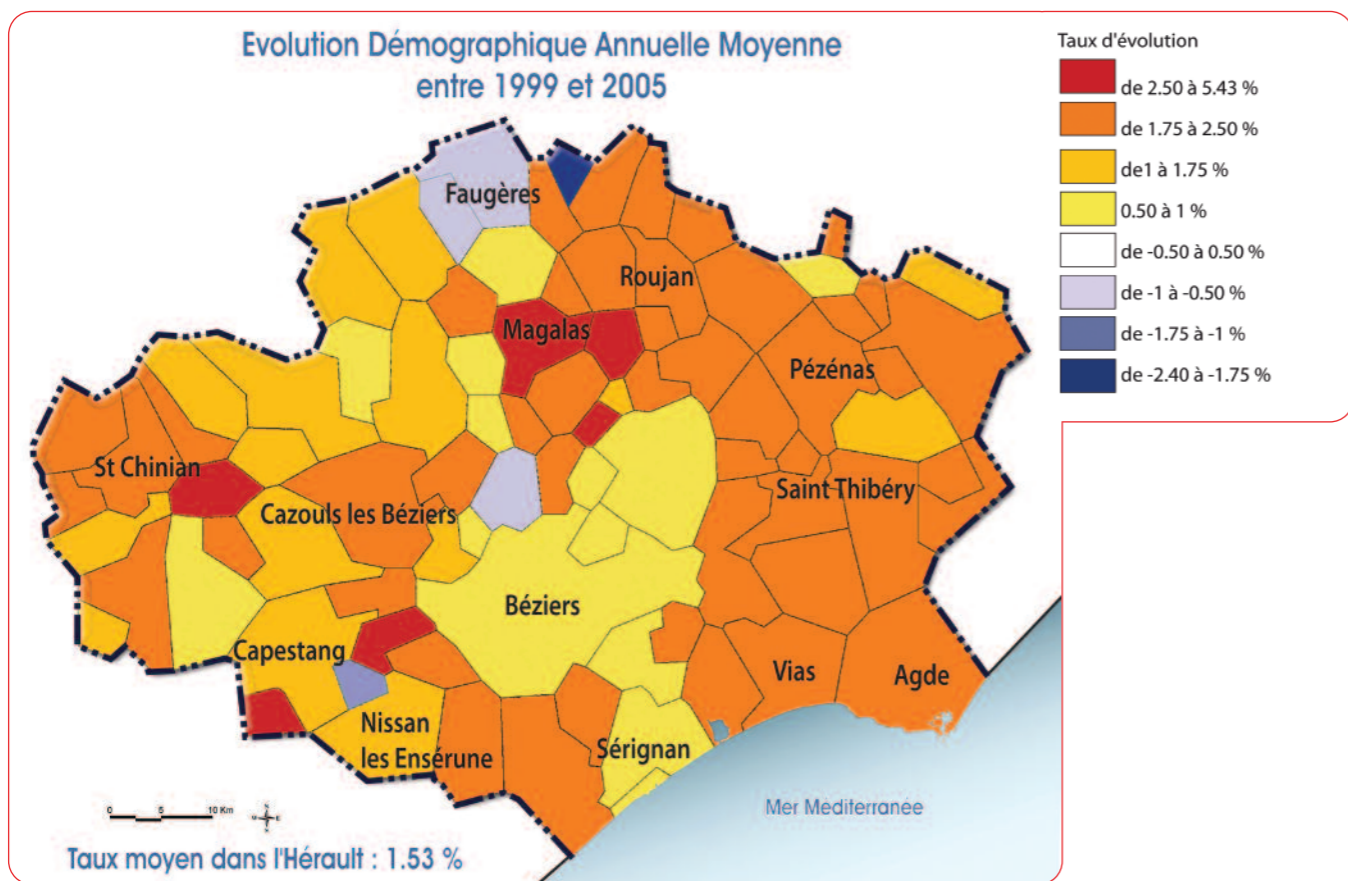
Enfin, la **Lettre du SCoT** est particulièrement destinée aux habitants du périmètre du SCoT que nous souhaitons associer le plus étroitement possible au devenir de leur territoire.



# Le diagnostic : la radiographie du territoire

Véritable radiographie du Biterrois, le diagnostic territorial est né de la confrontation du "savoir" des experts avec l'expertise des acteurs du territoire... Entre analyse et prospective, il passe en revue l'ensemble des thématiques utiles à la connaissance et à la compréhension du territoire : démographie, économie, déplacements, habitat, tourisme, agriculture, environnement...

## 1 - UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE



### Une population en constante progression

Avec une croissance de 1,60% par an, le dynamisme démographique profite à tout le territoire.

- + 29 300 habitants entre 1999 et 2007

### Un territoire de plus en plus attractif

Avec un solde naturel négatif, c'est essentiellement le solde migratoire qui est à l'origine du dynamisme démographique du territoire.

Les nouveaux arrivants sont plutôt jeunes (40% ont moins de 25 ans), ce sont principalement des couples avec enfants.

### Une population plutôt âgée

- 29,2% de la population a plus de 60 ans

Depuis le début des années 1990, le vieillissement de la population marque l'attrait qu'exerce le Biterrois sur les retraités et confirme le caractère rural et agricole du territoire.

→ Enjeux du SCoT : faire face aux défis de la croissance démographique

## 2 - UNE ÉCONOMIE FRAGILE

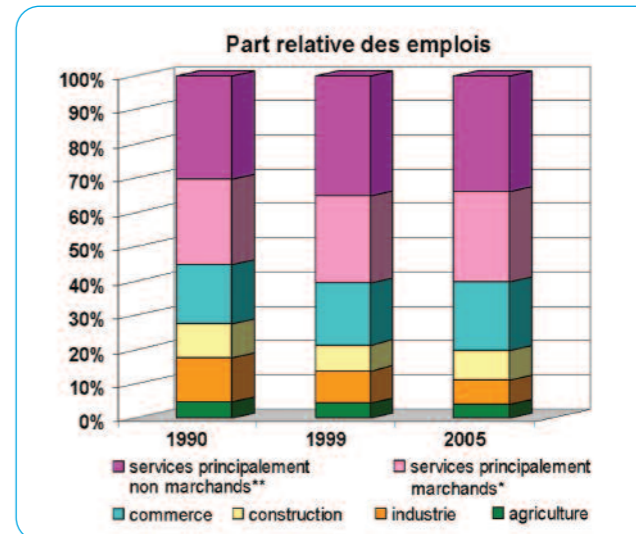
### Une activité économique dominée par le secteur tertiaire

- 57% des emplois sont des emplois de service

L'économie du Biterrois se caractérise par un secteur tertiaire en expansion et une croissance du secteur de la construction.

A l'inverse, l'industrie recule tout en se maintenant autour de Béziers et sa périphérie.

La population active reste inférieure à la moyenne départementale. Malgré un net recul, le taux de chômage reste élevé (11,8%) avec une concentration des demandeurs d'emploi autour des villes principales (Béziers, Agde, Pézenas).



→ Enjeux du SCoT : définir une nouvelle attractivité économique

### Une économie touristique localisée dans le temps et l'espace

L'activité touristique est essentiellement localisée sur le littoral et se concentre sur la période estivale. Même s'il ne manque pas d'attrait, l'arrière pays est peu fréquenté. Le tourisme fluvial est boosté par la présence emblématique du Canal du midi.

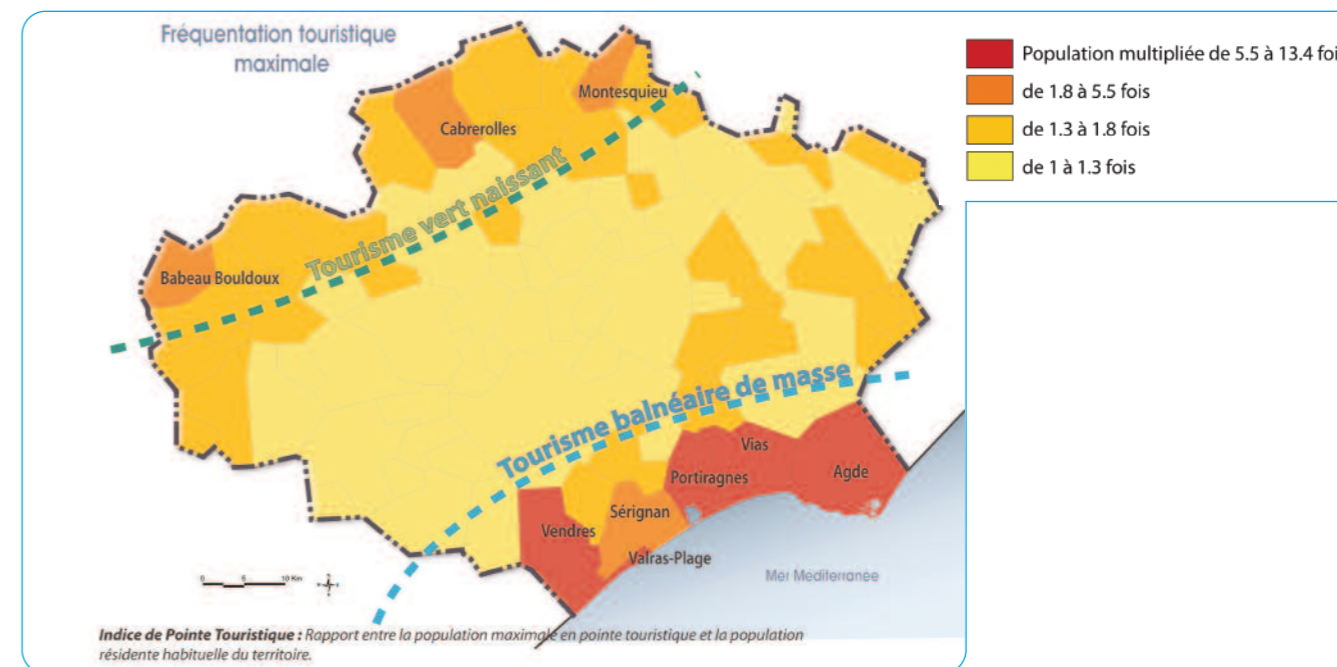
- 1,5 à 2 millions de visiteurs/an
- 1 milliard de chiffre d'affaire

→ Enjeux du SCoT : faire évoluer l'offre et la demande touristique

### Une économie agricole fragilisée par la crise de la viticulture

Le Biterrois est un territoire rural, dominé par une agriculture peu adaptée aux nouvelles conditions du marché (petites parcelles, irrigation peu développée, etc.), et marqué par la prépondérance de la viticulture.

→ Enjeux du SCoT : anticiper les évolutions de l'agriculture et de ses espaces

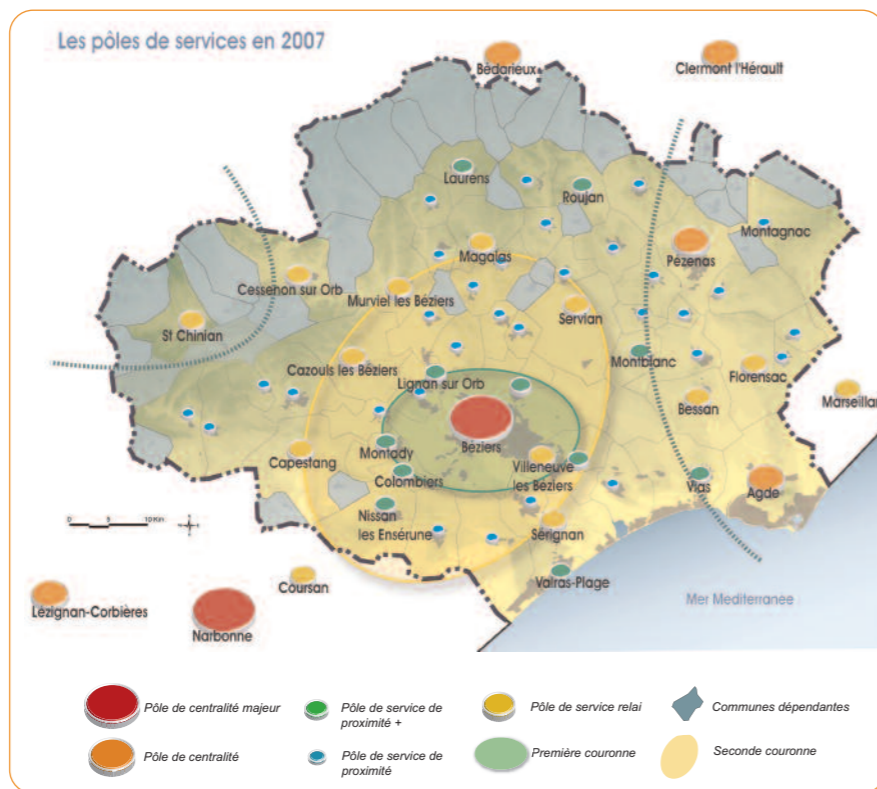


### 3 - UNE STRUCTURE URBAINE MARQUÉE PAR LE POIDS DE L'URBANISATION

#### Une organisation du territoire centrée autour de 3 pôles majeurs

La ville centre, Béziers, joue le rôle de métropole urbaine. Agde et Pézenas sont les deux pôles secondaires. Le territoire est marqué par un bon maillage de bourgs relais proposant supermarché, commerces et services de base.

→ Enjeux du SCoT : organiser la répartition des fonctions du territoire

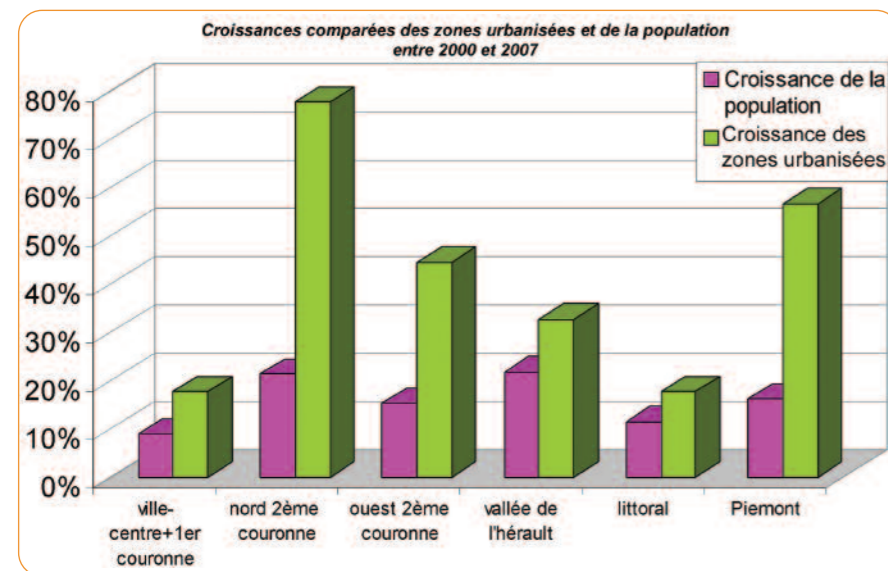


#### Une forte hausse de logements

- Le parc de logement : 58,7% de résidences principales, 33% de résidences secondaires

La construction de logement (+ de 3000/an) est en forte hausse avec une prépondérance de l'habitat individuel. La hausse du prix du foncier défavorise les populations modestes et fragiles. Dans les centres anciens, l'habitat se révèle inadapté aux besoins actuels.

→ Enjeux du SCoT : mettre en place une offre d'habitat diversifiée

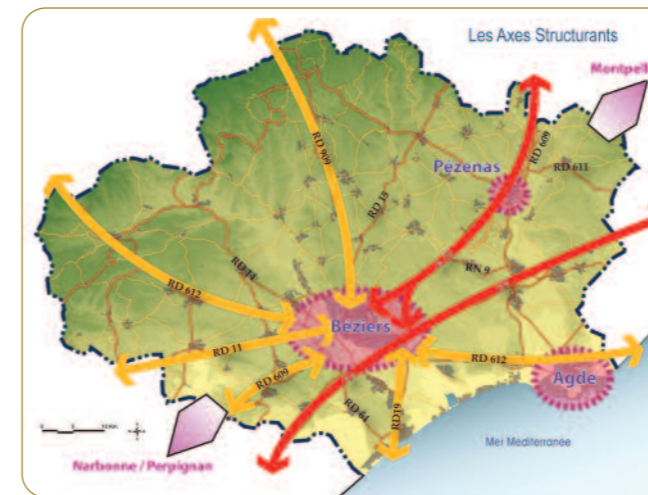


#### Un étalement urbain accéléré depuis 1990

L'urbanisation se concentre à 60% autour de la ville centre, sa première couronne et le littoral. Les réserves foncières dédiées à l'urbanisation sont importantes mais inégalement réparties. L'accélération de l'urbanisation pose un certain nombre de problèmes : cabanisation, constructions en zones inondables, mitage, etc.

→ Enjeux du SCoT : maîtriser l'étalement urbain

### 4 - LES DÉPLACEMENTS



#### Des déplacements en constante progression

Les déplacements se caractérisent par une importance des trajets internes au territoire (navettes domicile/travail), avec l'utilisation prépondérante de la voiture particulière. Les distances parcourues par jour augmentent régulièrement.

#### Une offre de transport collectif pas toujours adaptée

Les transports collectifs offrent une bonne couverture du territoire mais présentent des faiblesses par rapport aux besoins. Ils sont essentiellement utilisés par les scolaires. L'offre ferroviaire est réelle mais peu exploitée.

→ Enjeux du SCoT : concevoir un système de déplacements efficaces

### 5 - UN ENVIRONNEMENT RICHE ET VARIÉ

#### Un territoire porteur de nombreux atouts

Variés et remarquables, les paysages sont fortement marqués par la viticulture, le patrimoine urbain (centres historiques, circulades, etc.) et la richesse des milieux naturels, d'importance nationale et européenne.



→ Enjeux du SCoT : protéger et valoriser l'environnement naturel

#### Quelques éléments de vigilance

La qualité du territoire est essentiellement menacée par la pollution liée aux transports (qualité de l'air, bruit) et doit faire face à différents risques naturels comme l'érosion du littoral, les inondations, etc.

→ Enjeux du SCoT : améliorer la qualité du cadre de vie

#### Infos

le document complet sur le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement est en téléchargement sur le site du SCoT ou en consultation, sur rendez-vous, au siège du Syndicat.

## Le Conseil de Concertation Citoyenne : la parole aux citoyens !

**En complément du dispositif de concertation existant, le Conseil de Concertation Citoyenne a permis à une quinzaine d'habitants du territoire de s'exprimer sur le SCoT.**

Lancé le 05 octobre 2007, le Conseil de Concertation Citoyenne constitue un espace de discussion et de débats sur les questions d'aménagement du territoire ayant un impact sur la vie quotidienne des habitants.

Entre octobre 2007 et février 2008, le groupe s'est réuni à six reprises pour "plancher" sur les grandes thématiques du SCoT : habitat, économie, environnement et déplacements.

Les échanges, parfois passionnés, ont permis aux participants de confronter leurs idées, d'émettre des propositions et de partager leurs expériences ! Bref, l'occasion de discussions enrichissantes et de qualités.

Synthétisé et traduit dans un "Dire des citoyens", l'ensemble de ces constats et propositions viendra éclairer la décision des élus du Syndicat mixte sur le projet de territoire pour le devenir du Biterrois.



*Restitution du travail des sous groupes en plénière et débat*



*Réflexion en petits groupes, à l'aide d'une grille de questions.*

### À vos agendas!

#### Le devenir du Biterrois vous intéresse ?

Venez participer à l'une des 4 réunions publiques organisées à l'automne 2008 sur le territoire pour présenter le diagnostic :

- ➔ X octobre 2008, 19h30, St Chinian
- ➔ X octobre 2008, 19h30, Pézenas
- ➔ X octobre 2008, 19h30, Béziers
- ➔ X octobre 2008, 19h30, Magalas

### Infos

Pour plus d'informations sur la concertation, rendez-vous sur **www.Scot-biterrois.fr**

### Contacts

**Syndicat Mixte  
du SCoT du Biterrois**  
Résidence Pelletier  
12, rue Évariste Galois  
34500 Béziers

**Tél : 04 67 30 96 80**  
**Fax : 04 67 37 35 89**  
**www.scot-biterrois.fr**  
**contact@scot-biterrois.fr**